
Donner de l'importance au Forum interparlementaire des Amériques

par John Godfrey, député

Alors que des groupes de la société civile essaient de s'imposer sur la scène internationale en tenant des manifestations de grande ampleur, comme ce fut le cas à Seattle et à Québec, ou des « sommets populaires » en marge des sommets officiels, il y a lieu de se demander comment les intérêts légitimes des représentants élus démocratiquement, rassemblés au sein d'associations interparlementaires, peuvent être pris en compte et exprimés de façon appropriée lors des sommets des chefs de gouvernement ou des réunions ministérielles internationales. Le présent article examine le travail du Forum interparlementaire des Amériques et comment ce dernier contribue à aider les parlementaires et la société civile à sensibiliser davantage le public et à élargir le consensus relativement aux accords commerciaux internationaux.



Le Forum interparlementaire des Amériques (FIPA) a notamment pour objectif de jouer un rôle utile dans les négociations des chefs de gouvernement et des ministres qui devraient déboucher sur la création de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) en 2005. Le FIPA n'a vu le jour qu'il y a trois ans. Il a tenu sa réunion inaugurale à Ottawa sous la présidence de Bill Graham, actuel ministre des Affaires étrangères du Canada. La présidence

du FIPA est maintenant assurée par la sénatrice Céline Hervieux-Payette, canadienne elle aussi. Le Forum dispose d'un humble secrétariat situé à Ottawa. Lors du Sommet des Amériques tenu à Québec en avril 2001, les chefs de

gouvernement ont officiellement reconnu le rôle du FIPA, à savoir qu'il fournit une tribune aux parlementaires des quatre coins de l'hémisphère : l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale, l'Amérique du Sud et les Caraïbes.

À l'instar de toute organisation nouvellement créée et sous-financée, le FIPA s'attache à définir son rôle et à surmonter les obstacles que sont la distance, la langue et les différences culturelles de manière à trouver sa place et sa vocation dans la politique interaméricaine. Lors de sa réunion inaugurale à Ottawa en 2001 et des réunions annuelles qui ont eu lieu par la suite au Mexique et au Panama, le FIPA n'a pas manqué de sujets de discussion ni de débats incontournables : la sécurité collective des Amériques après le 11 septembre 2001; la lutte désespérée que mènent les législateurs colombiens contre le terrorisme; les crises financières et économiques en Argentine et ailleurs; les attaques contre la démocratie à Haïti et au Venezuela, pour n'en nommer que quelques-uns.

Un sujet a néanmoins dominé les trois premières réunions annuelles du FIPA : l'état des négociations entourant la Zone de libre-échange des Amériques. Au sein des groupes de travail autour desquels s'articule la réunion annuelle du FIPA, la ZLEA a été le thème prépondérant.

John Godfrey, député fédéral libéral, représente la circonscription de Don Valley-Ouest, située à Toronto. Il préside la section canadienne du Forum interparlementaire des Amériques.

En tant que président de la section canadienne du Forum interparlementaire des Amériques et membre du comité exécutif, j'ai été invité à présider, dans le cadre de la réunion qui s'est tenue au Panama en 2003, le groupe de travail le plus récent sur les enjeux qui font l'objet des négociations de la ZLEA. En lisant le compte rendu de cette réunion et des réunions tenues antérieurement par d'autres groupes de travail à Ottawa et à Mexico, j'ai été frappé de constater que les parlementaires exprimaient année après année les mêmes préoccupations : les subventions des exportations agricoles; le besoin d'un système de suivi fondé sur des règles; les questions de propriété intellectuelle touchant l'accès aux ressources génétiques et aux connaissances autochtones et l'accès universel aux médicaments; les écarts de niveau de développement et de taille des économies dans l'hémisphère. J'ai constaté que nous faisons du « sur-place », comme on dit!

Je me suis demandé ce que nous pourrions faire pour nous sortir du cercle dans lequel nous nous étions enfermés, pour cesser de nous apitoyer sur nous-mêmes année après année et pour cesser de présenter des recommandations générales dans le vide. Il me semblait que l'intérêt soutenu que le FIPA portait à la ZLEA offrait à notre organisation l'occasion d'établir son propre noyau d'activités, ce qui la distinguerait des autres organisations interparlementaires des Amériques. Il me semblait que le FIPA, reconnu de façon particulière par les chefs d'État au Sommet des Amériques, pouvait, en tant que porte-parole des représentants élus démocratiquement aux quatre coins des Amériques, réclamer le droit d'être consulté régulièrement au sujet des négociations entourant la ZLEA et des Sommets qui se tiendraient dans l'avenir.

Le modèle de relation qu'entretiennent l'Union interparlementaire (UIP) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC), à Genève, m'a inspiré.

En tant que parlementaires élus, nous avons le devoir de participer à des enjeux politiques importants et nous avons le droit légitime d'être consultés à titre d'organisations de la société civile.

Qui plus est, nous disposons de moyens d'information uniques qui permettent de faire état de l'évolution des négociations entourant la ZLEA. Que je sache, le FIPA est la seule organisation interparlementaire à avoir créé un parlement virtuel des Amériques (www.c-fipa.org/home_f.html) dans Internet. Ce projet est l'un des premiers à avoir fait appel au fonds pour la connectivité créé par les chefs de gouvernement lors du Sommet de Québec.

Dans sa première recommandation, le groupe de travail sur la ZLEA, au Panama, a invité le comité exécutif à utiliser une

section du site Web du parlement virtuel des Amériques pour faciliter l'échange d'informations sur l'état des négociations et les répercussions des ententes commerciales. Ce site Web devrait fournir aux parlementaires des informations, des documents et des liens à d'autres sites Internet au sujet des négociations sur la ZLEA et diriger des discussions ou des séances d'information sur des questions relatives aux négociations. Un nouveau site Web plus complet sera lancé en septembre et proposera de telles ressources et de tels forums de discussion.

Le projet de parlement virtuel est surtout mené par des intervenants du Centre parlementaire et du Centre de recherches pour le développement international, à Ottawa, si bien qu'un groupe de travail restreint suit de près ce projet ambitieux au Canada. Certes, les défis à relever sont énormes : un manque de ressources humaines et financières, quatre langues officielles, une multitude de niveaux de connectivité d'un bout à l'autre des Amériques, mais les débuts sont prometteurs.

Dans notre deuxième recommandation, nous avons invité le comité exécutif à préparer un document de suivi sur chacune des recommandations déjà présentées relativement à la ZLEA et à envoyer ce document aux participants de la prochaine séance plénière du FIPA avant la tenue de celle-ci ainsi qu'à se tenir au courant des résultats ou des progrès réalisés sur les questions qui ont obtenu l'accord des parlementaires. Cette recommandation visait à régler le problème du « sur-place » ou l'absence de mémoire institutionnelle qui semble paralyser chaque réunion annuelle des groupes de travail sur la ZLEA, étant donné, particulièrement, qu'il y a souvent de nouveaux participants chaque année.

Notre troisième recommandation pressait le comité exécutif d'explorer des mécanismes afin de tirer parti du fait que nombre de parlementaires, actuels ou anciens, qui ont participé aux négociations entourant les précédents accords de libre-échange tels que l'ALENA, qu'il s'agisse de parlementaires au Canada, au Chili, au Costa Rica ou au Mexique, pourraient prodiguer des conseils et transmettre leur expérience à des parlementaires d'autres pays des Amériques.

Quatrièmement, nous avons signalé que le parlement du Brésil avait instauré un mécanisme de surveillance et de participation active relativement aux négociations sur la ZLEA. D'autres pays sont-ils dotés de mécanismes semblables? Comment pourrions-nous utiliser le site Web du parlement virtuel pour savoir ce qui se fait ailleurs et pour tirer parti de ce type d'activités?

Cinquièmement, nous avons invité le comité exécutif à examiner le modèle UIP/OMC de manière à créer un mécanisme permettant d'interagir officiellement avec les ministres du Commerce relativement au processus de la ZLEA et de se tenir au courant de l'avancement des négociations. Dans ce sens, la présidente du FIPA, la sénatrice Hervieux-Payette, a écrit aux coprésidents brésilien et

américain de la prochaine réunion des ministres du Commerce des pays membres de la ZLEA qui aura lieu à Miami, en novembre, afin de réclamer une présence et un rôle officiels pour le FIPA. À la mi-août, aucun des deux n'avait encore donné suite à la requête, mais nous réitérerons notre démarche.

Sixièmement, au nom du FIPA, nous préparons aussi une communication officielle adressée aux coprésidents de la ZLEA dans laquelle nous détaillons les préoccupations les plus vives soulevées (et répétées) par les parlementaires des Amériques lors des séances fécondes des groupes de travail sur le processus de la ZLEA à l'occasion des trois réunions annuelles.

Enfin, nous souhaitons que des représentants du FIPA discutent avec les coprésidents de la ZLEA de mécanismes possibles pour que le FIPA participe aux négociations sur la mise en œuvre et le développement du Programme de coopération hémisphérique dans le cadre de la ZLEA, particulièrement en ce qui concerne le fonds d'adaptation sociale pour les secteurs agricole et manufacturier.

Il est évident que le FIPA nourrit des aspirations très ambitieuses quant à une participation plus officielle dans le processus de la ZLEA; il s'agit véritablement d'un « objectif poussé ». La communication et la consultation entre nous n'ont pas été choses faciles, et que dire de la tâche de nous procurer

les ressources nécessaires à la réalisation de nos objectifs, particulièrement en ce qui concerne le site du parlement virtuel. Il n'a pas été facile non plus de faire reconnaître officiellement, et encore moins de faire accepter, par les coprésidents de la ZLEA le rôle que nous pourrions jouer dans les futures négociations.

Nos buts sont ambitieux, certes, mais ils ont le mérite d'être clairs. Nos aspirations ne sont pas encore reconnues par les gouvernements, mais elles sont tout aussi légitimes que celles des groupes de la société civile, qu'il s'agisse d'entreprises ou d'ONG. Bien que nos ressources, tant humaines que techniques, soient insuffisantes, elles nous permettent, à tout le moins, de nous atteler à la tâche en vue de la mise en œuvre de nos sept recommandations.

Nous devons relever le défi et nous montrer déterminés, persévérants, constants et cohérents dans notre travail collectif en vue de la réalisation de nos objectifs. Compte tenu des préoccupations, des espoirs et des craintes que suscite vraiment le processus de la ZLEA pour les parlementaires des Amériques et les gens qu'ils représentent, l'ardeur et la persévérance devraient servir de puissant moteur pour que ces négociations commerciales cruciales se déroulent dans un cadre plus démocratique, plus transparent et plus responsable.